

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 6 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 31 mars 2023	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÊME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication</u> <u>sur le site internet de la</u> <u>ville,</u> 13 avril 2023	
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice 29 Présents 23 Votants 28	<u>Procurations :</u> Mme Mireille BAUDRY à M. LE GAFFRIC, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Sylvain HEMARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme CIVES.

Excusée :
Mme Fanny GENET-LACAILLE

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-041	Vente d'un bien communal - Ancienne poste de Saint Wandrille n° 2 et 4 rue de l'Oiseau Bleu
-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vu les articles L 2241 et L 2122-21 du Code Général des Collectivités territoriale.

Considérant que la commune de Rives-en-Seine est propriétaire de l'immeuble situé 2 et 4 rue de l'Oiseau Bleu, cadastré AB n°309 d'une surface de 378 m² ;

Considérant que cet immeuble d'environ 135 m² comprend notamment un séjour, une cuisine, deux bureaux et trois chambres répartis sur un rez-de-chaussée, un étage et un comble ;

Considérant que l'immeuble autrefois dévolu en partie à La Poste et à un restaurant, puis provisoirement à l'accueil d'une praticienne et d'un logement, est maintenant vacant ;

Considérant l'avis de valeur de la Direction régionale des Finances Publiques de Normandie ;

Considérant également les estimations réalisées par des agences immobilières ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le principe de la mise en vente de l'immeuble situé au n°2 et 4 rue de l'Oiseau Bleu à Saint-Wandrille Rançon, 76490 RIVES-EN-SEINE ;
- De mandater les agences immobilières et les notaires de la commune pour vendre ce bien ;
- De fixer son prix de vente à 180 000 euros ;

- De charger le maire de réaliser les négociations financières avec les futurs acquéreurs en vue de la cession ;
- De préciser que les frais liés à la division parcellaire et à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur ;
- De l'autoriser à signer tous documents ou actes nécessaires à la cession.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORBON



Bastien Corbon

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET